

Statuts de protections et de menaces

Directive Oiseaux : Annexe I

Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livre rouge :

Tendances des populations : France : Augmentation probable

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne - Annexe II convention de Washington

**PIC NOIR
*Dryocopus martius***

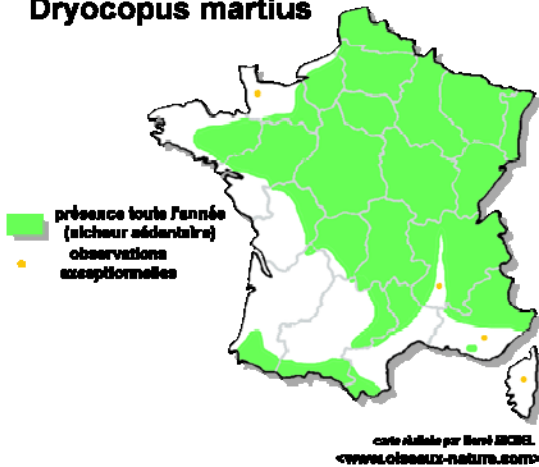
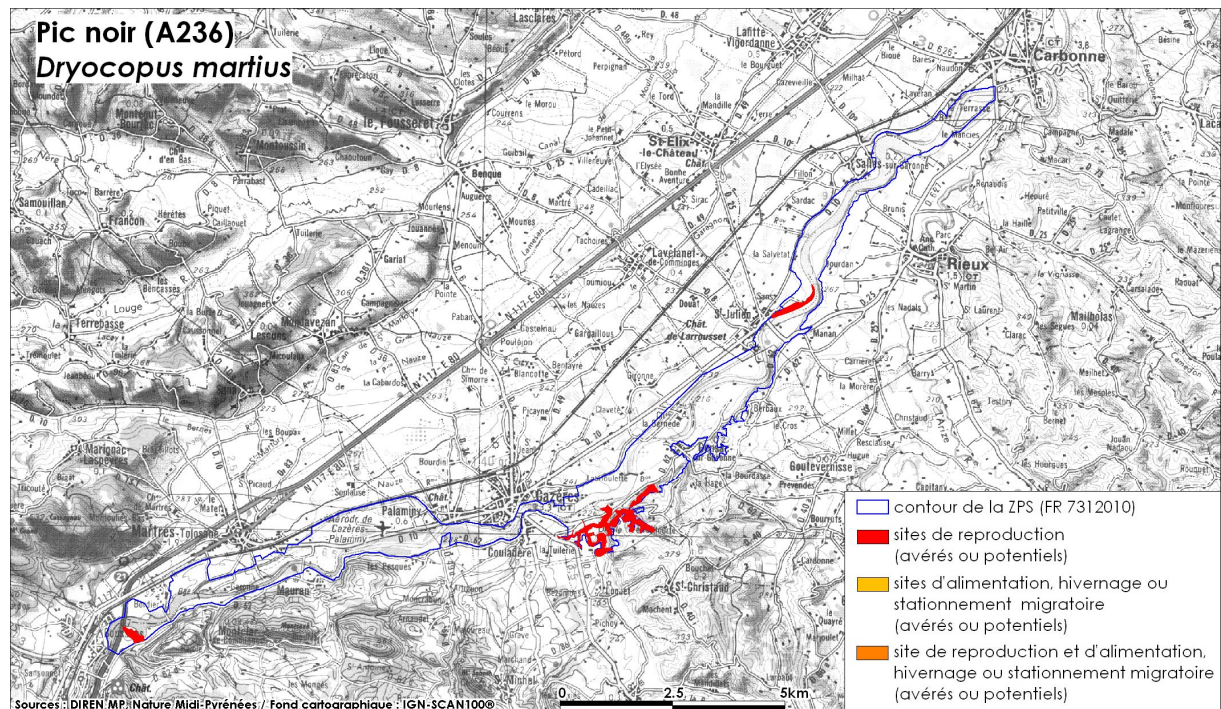


Photo : André Boussard

(Hervé Michel – www.oiseau-nature.com)

Répartition sur le site



Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 45 - 46 cm

Envergure : 64 - 68 cm

Sédentaire

C'est le plus grand pic (46 cm). Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque pour le mâle. Chez la femelle, la calotte est présente seulement à l'arrière de la nuque.

Leurs tarses sont courts et les doigts pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux sont dirigés en avant et deux en arrière, ils leur permettent de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue, excessivement robustes. Contrairement aux autres espèces de pics, le vol du pic noir est rectiligne et rappelle un peu celui de geai des chênes.

Ecologie générale de l'espèce

Le Pic noir fréquente les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve donc les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus, pourvu qu'ils possèdent de grands arbres espacés. Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins).

Le nid est creusé dans le tronc d'un arbre sain ou malade. Il s'agit en général d'une grande ouverture ovale, pratiquée à une hauteur variant entre 4 et 15 mètres, ce qui met les petits à l'abri des prédateurs terrestres. Le mâle est monogame. La ponte de 3 à 5 oeufs a lieu en avril. L'incubation dure de 12 à 14 jours. L'envol des jeunes est précoce et peut se produire dès le vingt-septième jour.

STATUT SUR LE SITE

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La coupe systématique des vieux arbres dans les habitats forestiers favorables à l'espèce.
L'extension des plantations de peupliers.

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Année 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : Jean-François Bousquet, Sylvain Frémaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Nicheur sédentaire

Abondance sur le site Natura 2000 : > 3 couples (aucun décompte exhaustif n'a été réalisé)

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Faible

Tendance d'évolution des populations : En augmentation

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen ou dégradé

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : code Corine : 41.2 – 41.3 – 41.5 – 41. c
L'état de conservation des vieilles futaies est dégradé sur l'ensemble du site.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintien des superficies boisées en état.
- Maintien des vieux arbres dans les ripisylves.

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Actions (s) :	
Fiche (s) :	112, 122, 211, 221, 311, 321, 411, 412, 421
Acteurs concernés :	Associations naturalistes, collectivités, CRPF, EDF-RTE, Fédérations de Chasse, ONCFS

Sources documentaires

Boutet & Petit 1987,- Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine CROAP, Bordeaux.
Ceugniet F. 1989,- Etude de l'impact du Pic noir, *Dryocopus martius*, sur les arbres en moyenne montagne (Pineriaie à crochet, forêt de Bolquère, Pyrénées-Orientales). L'Oiseau et R.F.O., 59 : 281-289.
Cuisin M. 1994,- in Yeatman - Berthelot D. & Jarry G. Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France. S.O.F. ed. Paris pp 434-435.
Joachim J., Clouet M., Bousquet JF. & FAURE C. 1991,- Peuplements d'oiseaux nicheurs des forêts pyrénéennes centrales. Comparaison du peuplement de différentes essences. Acta Biologica Montana 10 : 135-157. Dendaletche ed.
Prodon R. 1991,- Erratisme printanier du Pic noir *Dryocopus martius* en zone méditerranéenne. Alauda 59 : 113.